

# TERRES DE SOURCES

**Chef de file :** Collectivité Eau du bassin rennais

 107 partenaires dont 12 collectivités

 Transition écologique et énergétique, Agroécologie

 Territoires ruraux, Métropole, Villes moyennes

 750 000 personnes concernées

## AMBITION

La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) produit et distribue l'eau potable aux 500 000 habitants à partir de 12 captages. Les grandes aires d'alimentation sont situées très majoritairement dans des zones de productions agricoles intensives. En réponse à la dégradation de la qualité des eaux, la collectivité a mis en œuvre depuis plus de 20 ans une politique ambitieuse de protection ayant permis une nette amélioration de la situation. Mais, depuis quelques années, face au constat de la stagnation de l'amélioration de la qualité de l'eau (ou de la situation), les acteurs du territoire proposent de réactiver la dynamique par l'intermédiaire de nouveaux leviers. L'idée est de développer un processus vertueux dans lequel la demande locale en produits agricoles locaux, de qualité et accessibles à tous stimule la progression des pratiques agroécologiques sur la question de la protection des ressources en eau et le développement de nouvelles filières.

Ainsi, le fort partenariat développé avec la profession agricole et les représentants de consommateurs conduit à agir sur la demande (consommateurs et acheteurs publics), en les sensibilisant à l'achat des produits agroalimentaires d'exploitations agricoles locales engagées dans cette démarche.

Le budget prévisionnel du projet atteint 79 M€.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Deux axes principaux seront développés afin d'atteindre cette ambition :

- Développer la demande pour soutenir les efforts agricoles, notamment au moyen d'une innovation juridique de dimension européenne qui offre la possibilité d'acheter des denrées alimentaires aux seules exploitations agricoles situées en amont des captages d'eau potable ;
- Faire évoluer l'offre agricole afin de préserver l'eau, notamment en labellisant les modes de production et de transformation. Ainsi la marque TERRES DE SOURCES® a pour objet d'associer les habitants dans ce projet en leur proposant des produits agricoles locaux de qualité et à prix accessibles qui soient aussi rémunérateurs pour les producteurs.

Une politique ambitieuse de sensibilisation et d'éducation à la consommation responsable sera également mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du territoire.



## IMPACTS À HORIZON 2030

- **Engager** 25 % des exploitations du périmètre (soit 750), bio ou conventionnelles, dans Terres de Sources et diversifier leurs productions (protéagineux, blé noir, chanvre, légumes, céréales...);
- **Améliorer** les critères de qualité des eaux en nitrates et pesticides respectivement de 50 % et 75 % ;
- **Faire connaître** la démarche Terres de Sources à 25 % des habitants et contribuer ainsi à l'évolution de leur régime alimentaire pour « manger mieux, local et durable » ;
- **Améliorer** significativement et diversifier le revenu de ces agriculteurs ;
- **Améliorer** la qualité de l'eau et réduire les coûts de potabilisation (économie potentielle de 500 000 €/an).

5,9  
M€

Montant prévu  
de subvention  
par l'État (PIA)

14,7  
M€

Potentiel  
d'investissement  
par l'État (PIA)